

SERVICE FINANCES
EM/GLN

CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 20 DECEMBRE 2007

DELIBERATION

OBJET : Budget primitif 2008 – Budget annexe affaires économiques

Le Maire propose d'arrêter le budget primitif 2008 du budget annexe affaires économiques, en équilibre, aux montants suivants :

Section d'investissement :

Dépenses et recettes : 314.500 €

Section de fonctionnement :

Dépenses et recettes : 468.000 €

Le Conseil Municipal, vu l'avis favorable des commissions « Finances, Ressources Humaines, Administration Générale » et « Développement Economique, Emploi, Tourisme, Commerce, Artisanat, Agriculture et Pêche », et après en avoir délibéré,

- APPROUVE le budget primitif 2008 du budget annexe affaires économiques, par 25 voix pour et 6 voix contre.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME
Le Maire,

Loïc LE MEUR.